L'ASSASSINAT DE PARIS-PLAGE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un alibi troublant...

La police réussit en effet à établir que samedi, c'est-à-dire, le jour du crime, Wambre avait été occupé à travailler sur le chantier près de l'Hôtel Atlantique, sur la digue de Paris-Plage jusqu'à 6 h. 30 du soir. A cette heure, il quitta son travail avec un nommé Biguet, se rendant en sa compagnie à la succursale de la Société Générale qui se trouve à un quart d'heure de là. Le caissier de la banque, M. Bohin, affirme avoir vu à cette heure là l'homme aujourd'hui accusé. Si l'on considère que le crime a dû être commis entre 6 heures et 7 h. 30 du soir et que le lieu du crime est distant de la banque, d'où est sorti Wambre vers 6 h. 30, un peu plus de deux kilomètres, on constate que les résultats de la première enquête laissent plutôt rêveurs.

Autre fait à la décharge du sourd et muet. On a trouvé sur lui, en fouillant, un fort couteau à longue lame. Or, près du cadavre, on ramassa un couteau de poche maculé de sang, mais privé de sa lame. Si Wambre avait été l'assassin, aurait-il porté deux couteaux ?

Ces constatations, on le voit, ne sont pas sans légèrement ébranler l'accusation.

...mais aussi des charges

Les soupçons qui pèsent sur l'individu ne sont pas cependant, complètement écartés et pour cause.

De toute évidence, en effet, on a maintenant la certitude de se trouver en présence du crime crapuleux d'un sadique. La position même dans laquelle a été trouvée la victime lardée de 14 coups de couteau ne laisse subsister aucun doute à ce sujet. Mme Florence-Hélène Wilson, d'autre part, n'a pas été dépossédée ni du collier de prix, ni de ses bagues, ni du riche bracelet qu'elle portait. Seuls, son sac à main qui ne contenait, au dire de son mari, qu'une somme minime, et son porte-monnaie ont été retrouvés vides à quelques mètres du corps, d'un autre côté du sentier et dans le fourré que l'assassin a dû franchir pour s'enfuir. Or, l'homme soupçonné, nous l'avons déjà dit hier, était un récidiviste d'attaques de femmes. Ces « aventures » lui ont valu plusieurs condamnations et une année d'internement à l'asile de Saint-Venant.

Wambre nie, certes, mais on sait qu'il a déjà opéré dans des conditions moins tragiques, mais sensiblement analogues, en même endroit près duquel se trouve son jardin. Singulière coïncidence, n'est-il pas vrai !

Le manœuvre qui portait au moment de son arrestation un vêtement en lambeaux, affirme qu'il n'a pas changé de vêtements depuis une semaine. Ses parents confirment ses dires. Comment comprendre, dans ce cas, qu'il portait une chemise propre.

Diverses contradictions, enfin, ont été relevées, dans les déclarations du père et de la mère de Wambre, notamment sur l'heure de la rentrée de leur fils et la façon dont elle s'est opérée. C'est l'ensemble de ces constatations qui fait que le doute subsiste et que l'individu soupçonné reste placé à Paris-Plage, sous mandat de dépôt. Peut-on dire, cependant, que l'on tient le coupable ?

Notre enquête chez le mari de la victime

La victime, Mme Florence Wilson, vivait à Paris-Plage depuis quelques mois et, comme nous l'avons dit, elle était âgée de 35 ans. Son mari, Herbert Wilson, riche manufacturier retiré des affaires, de quatre ans plus âgé qu'elle, était venu la rejoindre ces temps derniers. Le ménage occupait la villa « My Rose », une riche résidence située là-bas, au bout de Paris-Plage, à l'angle des rues de Moscou et du Sémaphore à égale distance des dunes couvertes d'herbes folâtres et de la magnifique forêt de Touquet. C'est dans cette maison, plus que confortable, que nous avons pu joindre hier M. Wilson. Comme tous les Britanniques, le mari de la victime qui ne parle que la langue de son pays, est peu prolixe « Je ne sais rien, rien sur l'affaire » telle est sa première réponse. Comme nous insistons, « Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une vengeance, je suis, par contre, persuadé qu'on se trouve en présence de l'acte d'un voleur ». C'est tout ce que nous pouvons tirer de l'homme flegmatique et impénétrable qui me demande qu'à échapper aux indiscrets de notre centre.

L'heure du crime

Devant les enquêteurs officiels, M. Wilson, cependant, a été plus loquace. Il raconta comment, après une après-midi consacrée au jeu de golf, son épouse quitta les links vers 6 heures, prenant congé de lui et de plusieurs de ses amis. Un ami commun voulait la reconduire en auto. Mme Wilson refusa, disant qu'elle préférait rentrer à pied à travers bois par un sentier qui conduit au Casino, sur une longueur d'environ trois kilomètres. Il faisait beau. Mme Wilson partit et dit en s'éloignant : « Je vous retrouverai à 7 h. 30 à Paris-Plage, mais j'entrerai en passant, au Casino ». On l'attendit à la villa « My Rose » jusque 8 h. 15. Ne la voyant pas rentrer, on se mit à sa recherche. Comme à 9 h. 30, on n'avait pas retrouvé sa trace, on prévint la police. Les recherches se poursuivirent à la lueur blafarde de lanternes et avec le secours de chiens policiers. A quatre heures du matin, on trouvait le cadavre horriblement mutilé dans un fourré. On sait le reste

Mme Wilson avait emprunté le sentier qui, partant du terrain de golf et longe une ligne ferrée à voie étroite sur laquelle circulent des tramways à tracteurs automobiles aboutit à une cinquantaine de mètres du Casino. C'est à 300 mètres environ de ce dernier point qu'elle avait été frappée.

Où en en est de l'enquête

Comme nous le disions plus haut, l'enquête s'est poursuivie activement toute la journée. Elle est menée par MM Lefebvre et Faisset, inspecteurs de la police mobile et M. Letort, commissaire de Paris-Plage. Dans le courant de l'après-midi, MM. Ucciani, commissaire divisionnaire et Teyrouère, commissaire, tous deux aussi de la police mobile, sont venus sur les lieux pour enquêter. Les policiers ont procédé à de nombreux interrogatoires qui n'ont donné, en somme, que des résultats secondaires.

Vers le soir en fouillant les fourrés à une trentaine de mètres du lieu du drame, les policiers ont trouvé un cache-nez de laine, de couleur bleue verdâtre, tricoté à la main. S'agit-il d'une pièce vestimentaire perdue par l'assassin. C'est ce qu'on va s'attacher à établir

Une seconde affaire miss Daniels ?

A Paris-Plage, comme bien l'on pense, l'affaire fut un énorme retentissement parmi la colonie anglaise. On n'est pas loin de considérer le drame comme une énigme mystérieuse, comme une seconde affaire miss Daniels. On rapproche, en effet, les nombreux points de similitude entre les deux crimes, à 30 kilomètres de distance et à deux ans d'intervalle. Certains faits, d'autre part, font jaser et incitent à la réflexion. Ne dit-on pas que M. Wilson, le mari n'a pas voulu recevoir le corps de sa femme dans sa villa, sous prétexte qu'il avait l'intention de louer son immeuble et qu'il ne voulait pas en tirer une moins value ? Ne dit-on pas aussi que Mme Wilson, indépendante de caractère, avait sa vie à soi et ses fréquentations ? Ne serait-ce pas par là qu'il faudrait chercher, mais que ne dit-on pas encore ?

En attendant, un homme soupçonné est sous les verrous sous mandat de dépôt. C'est un fait. Qu'on éclaircisse d'abord son cas. On saura ensuite si l'on doit se lancer sur les pistes dont on parle à voix basse et dont certaines paraissent sérieuses.

Après cette journée d'enquête, le mystère de Paris-Plage reste entier. Connaîtra-t-on demain l'auteur de l'abominable forfait ?

Marcel POLVENT

En dernière heure, nous apprenons qu'une piste sérieuse serait suivie par la police. Dans l'intérêt de l'information, nous ne donnons pas d'autres détails, pour ne pas gêner l'action de la police.

Le drame conjugal de Lille

Mme VANDREDEUIL, LA VICTIME, A SUCCOMBÉ A SES BLESSURES

Ainsi que nous le laissions prévoir, Mme Vandredeuil, née Augustine Keiner, la pauvre femme qui fut sauvagement frappée de cinq coups de couteau par son mari Léon Vandredeuil, n'a pas survécu à ses horribles blessures. Dans la soirée de samedi son état s'était aggravé et dans la nuit de dimanche à lundi elle rendait le dernier soupir

On sait que le meurtrier loin de regretter son crime avait souhaité la mort de sa femme. Par suite du décès de celle-ci, l'inculpation qui pèse sur Vandredeuil s'aggrave et c'est pour homicide volontaire avec préméditation qu'il sera poursuivi.

M. Thermes, juge d'instruction, a désigné M. le docteur Muller, médecin légiste, pour pratiquer l'autopsie du corps. Cette opération aura lieu ce matin à l'hôpital de la Charité.

La malheureuse laisse trois enfants, qui vont maintenant se trouver sans soutien.

L'ASSASSIN BRUTALISAIT SON ENFANT

On sait que Léon Vandredeuil est un repris de justice et un être des plus malfaisants.

M. Thermes a adressé à M. Baumelou, le commissaire de police qui s'occupe de l'enquête, une commission rogatoire pour recueillir tous renseignements possibles sur la conduite et la moralité du criminel.

Au cours des dernières investigations on a appris que non seulement le triste individu trompait sa femme mais qu'il brutalisait aussi sans motif son propre enfant âgé de trois ans.

Ne s'amusait-il pas à lui mettre dans la bouche de la bouillie bouillante ? Et il riait des cris de souffrance que poussait le pauvre gosse !

Enfin, la majeure partie des éléments de l'enquête est loin de plaider en faveur de l'assassin qui paiera certainement cher son horrible forfait

Pour la famille nombreuse Valenduc de Verlinghem

STIMULÉS PAR L'EXEMPLE DU « RÉVEIL », LES DONATEURS CONTINUENT A ENVOYER LEURS OFFRANDES

Ainsi que nous l'annoncions dimanche, notre exemple fut suivi et de nouvelles offrandes nous arrivent chaque jour pour la famille Valenduc.

Ceci n'a rien d'étonnant : nous savions bien que la solidarité n'était pas un vain mot pour nos laborieuses populations.

Au cours de ces deux dernières journées, nous avons reçu des dons en argent et en nature. Ainsi qu'on le verra dans plusieurs cas, des collectes ont été faites et ont rapporté des sommes importantes. Voici, d'ailleurs le détail des oboles reçues :

	Francs
Anonyme, Octroi de Lille	10 00
M. et Mme Majorbancq, 283, rue Gambetta, Lille	20 00
Pour que Josette reste en bonne santé	15 00
Obole d'une maman pour la santé et le bonheur de son fils	5 00
Maison Gimel et ses employés, 8 rue de Tenremonde, à Lille	140 00
M. R. Lannoy, à Saint-Amand	10 00
M. et Mme Ducatillon, vendeurs du « Réveil » à Fâches-Thumesnil et leur clientèle	168 40
M. E. Wauquier, ancien dépositaire du « Réveil » à Aniche	5 00
M. G. Hannecart, à Valenciennes	10 00

Mme Nys-Debuyser, 41, rue Bohin, à Lille, nous a envoyé, d'autre part, trois petites robes de bébé.

Pour terminer, disons qu'un groupe de bienfaiteurs d'Alexandrie (Egypte), nous a expédié par l'intermédiaire de son correspondant de Paris, une layette d'une cinquantaine de pièces

Au nom de la famille Valenduc, nous remercions encore une fois les généreuses personnes qui nous ont envoyé leurs offrandes.

Ces dons, que nous centralisons, seront remis incessamment à leur destinataire.

L'ASSASSINAT DU RECEVEUR DE L'ENREGISTREMET DU QUESNOY VA ÊTRE ÉVOQUÉ DEVANT LES PROCHAINES ASSISES DU NORD

Le sujet italien Santo Grigoiato, assassin présumé du Receveur de l'Enregistrement du Quesnoy, comparaîtra devant le Jury du Nord, à la session de juillet.

Les débats, en raison de l'importance de l'affaire, dureront plusieurs jours.

Cinquante témoins seront entendus.

M. le conseiller Certeux présidera la session.

LA JOURNÉE SPORTIVE

Les épreuves cyclistes du Réveil du Nord

DIMANCHE 27 MAI LE CIRCUIT DU CAMBRESIS 140 KILOMÈTRES

Plus de 3.000 francs de prix dont 1.000 francs au premier

Après le Circuit de Lille, après celui de l'Avesnois qui on le sait, remportèrent un magnifique succès sportif et populaire, voici venir maintenant le Circuit du Cambrésis, qui est appelé lui aussi à prendre rang parmi les plus belles épreuves régionales.

Déjà de nombreux coureurs sont venus se faire inscrire en nos bureaux. En outre les multiples demandes de renseignements que nous recevons, nous donnent à penser que notre course du dimanche 27 mai n'aura rien à envier aux précédentes.

Le parcours est entièrement fléché et nous avons pu nous rendre compte de l'excellent état des routes qui presque toutes sont en ciment macadamisé, certaines ressemble même à de véritables pistes du vélodrome. C'est dire que les concurrents pourront disputer leurs chances sans craindre les accidents causés souvent par les mauvais pavés.

Dans les villes, dans les villages, les habitants s'apprêtent à fêter les vaillants petits gars qui vont, leur permettre d'assister à une jolie lutte sportive comme il est rarement donné d'en voir

Voilà ce qui nous permet d'assurer que le Circuit du Cambrésis connaîtra dimanche le grand succès.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements pour le Circuit du Cambrésis coût : 3 francs sont reçus au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille, ou chez M. Paul Degrémont 27, rue St-Vaast à Cambrai.

Un coureur remplissant toutes les conditions imposées, c'est-à-dire être Français, licencié de l'U.V.F. toutes catégories des classes indépendants débutants et amateurs des départements du Nord et du Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, peut participer à tous les circuits organisés par le « Réveil du Nord », si tel est son désir. Il lui suffira de faire parvenir chaque fois, en temps opportun son bulletin d'engagement.

LES PRIX

La liste des prix que nous donnons ci-dessous est la même pour toutes les épreuves régionales : 1er prix, 1.000 fr. ; 2e 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e, 100 fr. ; 7e, 100 fr. ; 8e, 90 fr. ; 9e, 80 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e, au 15e, chacun 25 fr.

Des primes supplémentaires pourront être attribuées au cours des épreuves.

UNE PRIME AUX COUREURS ÉLOIGNÉS

Tous les concurrents obligés à faire un voyage aller de plus de 50 kilomètres, pour se rendre à Cambrai, point de départ du CIRCUIT DU CAMBRESIS, recevront, à titre de dédommagement, une somme forfaitaire de vingt-cinq francs. Sont exceptés de cette mesure de faveur les cinq premiers classés de l'épreuve.

Ainsi les coureurs domiciliés à plus de 50 km. de Cambrai et qui auraient pu hésiter à participer à notre épreuve en raison des frais de chemin de fer assez élevés, pourront maintenant s'engager sans crainte. S'il ne remporte pas un prix, ils auront tout au moins la consolation de n'avoir pas fait un déplacement onéreux.

L'ORGANISATION ET L'ITINERAIRE

Contrôle à partir de 9 heures du matin, au siège de l'Olympique, Café des Sports, Bd Faidherbe à Cambrai. Départ officiel à 11 h. 30

L'itinéraire est le suivant : Rumilly, Masnières, Le Cateau, Bellicourt, Bellenglise, St-Quentin Lesdin, Fontaine-Uterte, Fresnoy-le-Grand, Bohain, Busigny, Le Cateau, Bazuel, Catillon La Groise, Landrecies, Fontaine-au-Bois, Bousies, Croix, Ovillers, Solesmes, Neuvilly, Montay Inchy, Caudry, Beauvois et Cambrai.

On arrive à Cambrai par le Pont Michelet, avenue Jules-Ferry, rue de Caudry et Faubourg St-Druon où se jugera l'arrivée.

C'est la fête le 27 mai du Faubourg St-Druon et à cette occasion, les représentants de la commune libre de Montmartre participent aux réjouissances. Ces derniers seront présents à l'arrivée des coureurs. C'est dire que les concurrents vont recevoir à Cambrai un accueil dont ils se souviendront longtemps

L'organisation du départ a été confiée à l'Olympique et celle de l'arrivée au Cyclo-Club Cambrésien. Voilà qui nous assure que tout se passera dans l'ordre le plus parfait.

LES CONTROLES

A ST-QUENTIN : contrôle de ravitaillement place Grommelin, café de l'Horloge, sous la direction de M. Delpuech

A LE CATEAU : contrôle fixe et de ravitaillement à l'angle des rues du Marché-aux-Chevaux, de Landrecies et Fontaine-à-Gros-Bouillons Ce contrôle sera dirigé par M. Avot assisté des membres de la « Pédale Catésienne ».

Le parcours dans la ville est le suivant : arrivée par la route de Bohain, rue du Maréchal Mortier rue du Marché-aux-Chevaux (contrôle fixe), rue de Landrecies pour se diriger ensuite vers Bazuel.

Le circuit de Lille est homologué

COUREURS PASSEZ A LA CAISSE

Le Circuit de Lille étant homologué, les coureurs dont les noms suivent peuvent passer à partir de ce jour en nos bureaux pour toucher les prix qu'ils ont gagné :

1er Desmettre : 1000 francs.
2e Barthélémy : 500 fr.
3e Winsingues : 300 fr.
4e Vanderaspaille : 200 fr.
5e Vermesch : 150 fr.
6e Dhondt : 100 fr.
7e André Vanderdonckt : 100 fr.
8e Deconninck : 90 fr.
9e Cardot : 80 fr.
10e Poupaert : 70 fr. ; 11e Quique : 60 fr. ; 12e Detré : 50 fr. ; 13e Georges Vanderdonckt : 50 fr. ; 14e Vanpouck : 50 fr. ; 15e Delobelle : 50 fr. ; 16e Savoye : 17e Coulon ; 18e Maertens; 19e Boursier ; 20e Costenoble, chacun 25 fr.

ERRATUM

Une erreur de composition nous a fait annoncer dans notre numéro de vendredi, à la suite du compte rendu de Loos-Béthune, Vanderdonckt sur cycle « Soupta » et dans celui de Banvin Dautricourt sur cycle « Senpta ». Nos lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes, les deux coureurs ayant confiés leurs chances à une fine bicyclette SORIPTA.

CYCLISME

LE GRAND PRIX ALLAVOINE A LENS

Brillante victoire de Winsingues sur cycle LEMAHIEU

Dimanche s'est disputé à Lens le Grand Prix Allavoine, sur 125 km 50 coureurs sur les 55 inscrits prirent le départ de cette belle épreuve qui obtint un joli succès.

Le crack des cycles LEMAHIEU, Aubert Winsingues, enleva brillamment la première place.

Le classement : 1er Winsingue sur cycle LEMAHIEU ; 2e Gobert ; 3e Lambert ; 4e Lepetit, sur cycle WALTOR ; 5e Mores ; 6e Rondelaere, sur cycle LEMAHIEU ; 7e Lefait ; 8e Mullemeester ; 9e Dautricourt ; 10e Plumecocq ; 11e Quidet ; 12e Bihn ; 13e Manier ; 14e Flahaut ; 15e Andrieux ; 16e Hainaut ; 17e Carlier.

APRÈS LE GRAND PRIX KNOCKAERT

Un cycliste disputant cette épreuve a perdu sa pompe à Cyclone au cours du parcours. Un coureur dont le numéro du dossard a été relevé, a été vu ayant la dite pompe en mains. Il est prié de la remettre chez M. Knockaert.

BOXE

UN BEAU COMBAT ENTRE NORDISTES CE SOIR A PARIS

Parmi les grands matches qui se disputeront ce soir, au cours d'un gala organisé au Central Sporting Club de Paris, l'un conclu en 10 rounds verra aux prises deux excellents pugilistes nordistes : Lefort de Boulogne et Candel de Calais.

LE MATCH REVANCHE TASSIN-CRAUC AURA LIEU LE 13 JUIN

Les sportsmen nordistes apprendront avec plaisir que les deux espoirs de la catégorie des poids plumes Tassin et Crauc, qui viennent de faire match nul récemment à Paris, disputeront le 13 juin le match revanche.

Que va faire cette fois devant l'élève de Prunier le courageux Valenciennois qui part déjà grandi de son dernier combat? Crauc est mis en pleine confiance par le résultat qu'il a obtenu, mais Tassin tient à gagner nettement et cela nous promet une belle empoignade.

FOOTBALL-ASSOCIATION

O.L. « CORINTHIANS » BAT U.S. TOURNAI 1 A PAR 1 BUT A 0.

C'est par une victoire que le « Corinthians » de l'O.L. ont clôturé dignement une saison bien remplie. Le match, disputé à Tournai, vit la victoire des Olympiques, qui marquèrent le seul but de la partie au bout d'un quart d'heure de jeu par l'intermédiaire de son centre avant sur corner donné par l'extrême-droit. La rencontre jouée par les deux clubs amis, fut des plus correcte et l'accueil des dirigeants, très cordial. L'équipe était accompagnée, par le sympathique secrétaire général de l'O.L., M. Camille Jouvenaux.

Union Sportive Lesquin 1 A bat Méconn Club Lillois par 7 buts à 1.

JEU DE PAUME

A LA PAUME LILLOISE

L'ECOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES GAGNE LA COUPE UNIVERSITAIRE

Dimanche dernier, se sont déroulés sur le ballodrome du Boulevard des Ecoles, deux tournois importants et très intéressants entre les équipes scolaires représentatives de l'Ecole Normale de Douai, l'Ecole Professionnelle d'Armentières et les Juniors A de Tournai.

Malgré le temps incertain, 1.500 spectateurs entouraient le ballodrome. Le premier tournoi vit la défaite de l'Ecole Normale par 3 jeux 24 quinzes 3 balles outres pour 0 jeux 43 quinzes 4 balles outres à l'Ecole d'Armentières qui s'attribue ainsi le championnat universitaire pour 1928.

Le deuxième tournoi mit aux prises les vainqueurs contre les Juniors A de Tournai : ce fut un véritable régal de paume, les deux équipes s'employèrent à fond et dominèrent alternativement ; la pause amena Tournai à 7 jeux pour 5 jeux à Armentières.

La reprise ne fut pas moins animée, ces jeunes gens luttant pour vaincre on sent, on devine leur désir de retourner triomphants les uns à Tournai, les autres à l'Ecole ; nos scolaires d'Armentières ont suspendu à leur tableau marqueur leur mascotte-fétiche, que la jeune et sympathique Delclève va baiser après chaque jeu enlevé.

Pourtant la lutte est dure. Tournai accentue son avance et compte bientôt 8 jeux pour 5 et 9 pour 7. A ce moment, Armentières égalise, et ne laissant plus prendre un seul jeu aux Juniors de Tournai, arrive première au poteau de la victoire aux applaudissements frénétiques de la nombreuse assistance.

Cette lutte fut digne des plus belles luttes; tous les 10 jeunes joueurs ont droit aux unanimes félicitations pour leurs splendides efforts correction et courtoisie sur le terrain.

Répondant au désir de nombreux spectateurs, les jeunes Tournaisiens reviendront à Lille rencontrer à nouveau l'Ecole d'Armentières.

Résultats : l'Ecole d'Armentières, 10 jeux, 70 quinzes 9 balles outres ; les Juniors de Tournai, 9 jeux, 64 quinzes, 11 balles outres.

HIPPISME

COURSES A SAINT-CLOUD

PREMIERE COURSE. — 1. Petite Ourse (G. Rosso) g. 127.50 : pl. 40.50. — 2 Frisco (Bontemps) pl. 50. — 3. Manerbio (E. Hoare) pl. 39.

DEUXIEME COURSE. — 1. Saint Germain (Rouetile) g. 123.50 ; pl. 33.50. — 2. Domitius (Dupores) pl. 18. — 3. Montmarlet (A. Metais) pl. 31.50.

TROISIEME COURSE. — 1. Magnum III (Sibbritt) g. 72 ; pl. 20.50. — 2. Sunrise (E. Chancelier) pl. 23.50. — 3. Othello (G. Garner) pl 27.50.

QUATRIEME COURSE — 1. Moonshine (Semblat) g. 23 ; pl. 14. — 2. Erica (A. Esling) pl. 14.

CINQUIEME COURSE. — 1. Black Bess g. 83.50 ; pl. 24.50. — 2. Petit Poucet (Chancelier) pl. 23.50 — 3. Seyssel (W. Sibbritt) pl. 46.50.

SIXIEME COURSE. — 1. Mlle de Belle Isle (J Peckett) g 60 ; pl. 16. — 2. Kerlys (G. Garnier) pl. 15. — 3. Sundown (W. Sibbritt) pl. 13.

LE CONGRÈS DES AGENTS DU CADRE DU CHEMIN DE FER DU NORD A AMIENS

Les agents du cadre et les techniciens du Chemin de fer du Nord ont tenu, à Amiens, leur congrès, auquel les autres réseaux avaient envoyé des délégués.

Divers vœux ont été adoptés demandant l'unifornisation du matériel des réseaux, la diminution des impôts sur les billets de voyageurs et la défense des réseaux contre la concurrence des lignes routières.

HOMONYMIE

La famille de Mme Vve Dujardin-Fleury, de Coutiches, dont une fille habite boulevard Louis XIV, 49, à Lille, fait connaître qu'elle n'a aucun degré de parenté avec le nommé Dujardin Marcel, originaire de Coutiches (Nord), pilleur de magasins à Croissy-sur-Seine (Seine-et-Oise), arrêté et écroué à la prison de Versailles.

LES ELECTIONS ALLEMANDES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'après le nombre des voix il y aurait 489 députés au prochain Reichstag.

Après les élections de 1925, le Reichstag était composé de la manière suivante :

Racistes	14
Nationalistes	111
Populistes allemands	51
Populistes bavarois	19
Parti économique	21
Centre catholique	69
Démocrates	32
Socialistes	131
Communistes	45

CEUX QUI SONT RÉÉLUS

D'après les résultats connus, ont été élus : A Dusseldorf, le président du Conseil prussien, M. Otto Braun (socialiste) ; Bell, ancien ministre (centre) ; Koch (nationaliste) ; le chancelier Marx (centre).

A Dresde, M. Kuelz, démocrate, ancien ministre.

A Bade, le ministre des Finances, M. Koehler (centre) ; le ministre de l'Economie publique, M. Curtius, populiste, et M. Diétrich, ancien ministre, démocrate.

En Wesphalie, M. Imbusch (centre), ancien député, président de la Fédération chrétienne des Mineurs.

A Chemnitz, le contre-amiral Bruninghaus.

A Hambourg, le communiste Thaelmann, ex-candidat à la présidence d'Empire.

Dans le district de Liegnitz, le ministre nationaliste Hergt

Dans le district d'Elme, le docteur Crauns, ministre du Travail (Centre).

En Bavière, Held, ministre réélu à la Diète bavaroise.

Parmi les élus se trouvent également les socialistes Crispien, Heimann, Lobe, président du Reichstag, et Henri Mueller et les nationalistes Laverrenz, von Riehthofen et von Freytag Loringhoven.

LES ELECTIONS POUR LA DIÈTE DE PRUSSE

Voici les résultats officiels provisoires pour la Diète prussienne : Socialistes, 136 contre 144 en 1924 ; nationalistes, 82 contre 199 ; centre 69 contre 81 ; parti populiste, 40 contre 45 ; communiste, 56 contre 44; démocrates, 21 contre 27 ; parti économique 21 contre 11 ; socialistes nationaux 6 contre 11 ; hanoviens 5 contre 6 ; Ligue des paysans chrétiens nationaux, 7 ; parti des partisans de la revalorisation, 2.

UN GOUVERNEMENT SOCIALISTE ?

La « Gazette de Berlin à Midi » déclare que la démission du cabinet Marx n'est plus qu'une question de forme. Il est douteux que M. Marx soit appelé à former le prochain cabinet, les socialistes ayant déclaré qu'après leur victoire ils avaient le droit de prendre la direction des affaires. On parle, comme candidats éventuels au poste de chancelier, de M. Otto Braun, l'actuel président du Conseil prussien, et de M. Herman Muller, chef du parti socialiste. On cite également le nom de M. Severing comme éventuel ministre de l'intérieur.

D'autre part, les éditions spéciales des journaux berlinois parues lundi matin soulignent toutes la grave défaite des nationalistes et déclarent que tout gouvernement de droite est dès maintenant impossible. Il ne peut s'agir à l'avenir que d'un gouvernement de grande coalition.

Le « Montag Norgen » écrit :

« Il n'y a plus de cabinet Marx ni de dictature déguisée du comte Westarp, mais seulement une grande coalition et peut-être même une coalition de Weimar, c'est-à-dire un gouvernement composé de socialistes, de démocrates et de membres du centre. »

Les journaux relèvent tout spécialement aussi les pertes enregistrées par le centre, notamment dans l'Ouest, et dues au mécontentement des ouvriers catholiques à l'égard de la politique de M. Marx et du ministre des Finances Kœhler.

Dans le « Vorvaerts », M. Hermann Muller déclare que la victoire du parti socialiste constitue un affermissement du régime républicain en Allemagne.

L'assassinat d'une sexagénaire

A PARIS

Le 3 mai dernier, on découvrait, étranglée dans son lit, Mme Caroline Lemoine, 78 ans, demeurant dans un petit immeuble dont elle était propriétaire, 2, rue Toussaint-Féron, non loin de la place d'Italie.

Les policiers apprirent rapidement que, dans la nuit du 2 au 3 mai, deux individus dont le signalement put être fourni, avaient été vus rôdant place d'Italie et dans les rues avoisinantes.

Malheureusement, on ne put à ce moment les retrouver, mais, par contre, les policiers apprenaient qu'un chauffeur de taxi, Albert Trie, dit Kiki, avait conservé des relations avec la femme d'un cambrioleur récemment décédé, demeurant rue Toussaint-Féron.

A partir de ce jour, Trie fut habilement filé. C'est ainsi qu'on apprit qu'il avait de nombreuses relations dans le monde de la cambriole.

Il semblait coopérer plus particulièrement avec un malfaiteur, Marcel Michaut.

A la fin de la semaine dernière, les inspecteurs de la police judiciaire surprenaient, en flagrant délit de cambriolage et arrêtaient Trie, Michaut et quatre leurs complices.

Conduits à la police judiciaire, la bande fut longuement interrogée. De leurs déclarations, il ressort que Trie n'a pas participé à l'assassinat de Mme Lemoine. Il s'est contenté de transporter les assassins, après leur crime. Quant à Michaut, il est probable, car il n'a pas voulu avouer, qu'il fut l'un des deux agresseurs de la malheureuse propriétaire.

Sa photographie a été nettement reconnue par plusieurs témoins et il a été établi que c'est bien lui qui, durant la nuit du crime, séjourna place d'Italie, visitant plusieurs cafés.

Les autres membres de la bande, ne semblent pas avoir coopéré à l'affaire de la rue Toussaint-Féron, mais ils ont de nombreux cambriolages à leur actif.

LE SCANDALE DE BAILLEUL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un registre de réclamations sera établi. Un secrétaire y consignera les réclamations de chaque sinistré et transmettra le cas aux avocats s'il y a lieu. Cette méthode apportera incontestablement de l'ordre, de la clarté et de la rapidité.

Une situation terriblement embrouillée

Il faut dire que la situation paraît extrêmement compliquée et que les intéressés aussi bien que les experts sont menacés de patauger longtemps dans cet imbroglio.

Il faudra d'abord reprendre les comptes depuis le début de la coopérative.

Certains adhérents ont leur maison rebâtie, d'autres constatent que leurs titres de créance sont payés mais que leur immeuble n'est qu'à demi reconstruit. L'entrepreneur a reçu des acomptes sur l'ensemble des travaux sans savoir quels sont ceux qu'il peut considérer comme réglés. Le sinistré qui habite sa maison depuis deux ou trois ans, ignore si celle-ci est payée. Enfin c'est une « salade » invraisemblable. « La coopérative est une grande famille, a déclaré un jour Dumez. Il importe de créer un fonds commun et on utilisera les titres de créance indifféremment pour l'un ou pour l'autre selon les nécessités ».

Cette situation passablement trouble fut à évidemment permis de « tripatouiller » dans la caisse avec beaucoup de facilité.

Ajoutons que des sinistrés ont participé aux deux tranches de l'emprunt 1923 et d'autres aux emprunts ultérieurs. Or pour chaque opération la perte à subir est d'un pourcentage différent. On voit que les experts auront du travail en perspective.

Les étrangers, qui ne connaissent pas l'individu, se demandent avec curiosité comment il pouvait avoir tant d'influence sur ceux qui l'approchaient. Une simple anecdote donnera une idée de la formidable audace de l'escroc.

A la dernière assemblée générale, en janvier, l'un des membres démissionnaires du Conseil d'administration, M. C... se leva et demanda pour lui et ses deux collègues également démissionnaires le « quitus » de leur gestion. Dumez approuva aussitôt et déclara : « Je ne demande pas le « quitus » pour moi, Messieurs, mais je vous prie de l'accorder à ceux qui nous abandonnent. Que leur responsabilité soit entièrement dégagée ! »

Or à ce moment Natalis Dumez avait déjà dérobé l'argent des sinistrés !

Le procès de Colmar

LE PROCUREUR GÉNÉRAL A PRONONCÉ SON RÉQUISTOIRE LE VERDICT SERA RENDU MERCREDI

Au début de l'audience de lundi matin, le procureur général prend la parole et prononce son réquisitoire. « Il y a un an, commence-t-il, nous étions réunis dans cette même Cour d'assises, où se déroulait le procès en diffamation intenté par l'abbé Haegy à un journaliste parisien. Ce procès se termina par un coup de théâtre. Il est temps que je l'explique. J'éprouvais une certaine sympathie pour l'abbé Haegy, que je croyais de bonne foi. Je pensais qu'il était temps de lui tendre le rameau d'olivier. Il le prit du bout des doigts. Il cria : « Vive la France ! » du bout des lèvres et puis, huit jours plus tard, il reprit son travail souterrain. »

Le procureur général s'attache ensuite à définir juridiquement les éléments constitutifs du complot contre la sûreté de l'Etat.

« Selon, poursuit-il, ce que sera la décision du jury, la peine peut varier d'un an de prison à la déportation perpétuelle. Vous aurez à répondre à dix-sept questions. La première question sera de principe : « Y a-t-il eu complot ? », puis quinze questions concernant chacun des accusés « Ont-ils participé au complot ? », enfin, dix-septième question. « Le complot a-t-il été suivi d'un commencement d'exécution ? »

Le procureur général fait ensuite l'historique du mouvement autonomiste. « Il commença, dit-il, en 1917. Par tous les moyens, les germanophiles s'efforcèrent alors d'empêcher le retour de l'Alsace à la France. Un premier mouvement autonomiste eut lieu en 1920 et fut enrayé par la fermeté du jury du Bas-Rhin. Alors naquit la « Zukunft », qui fut, à l'origine, lancée par Robert Ernst. »

Le procureur général rappelle alors la campagne nettement séparatiste menée par ce journal, la formation de ligues autonomistes, la création de quotidiens, etc... « Ce qu'on veut en réalité, dit-il, c'est le Reichsland, ce qu'était l'Alsace avant 1914. »

Le magistrat définit ensuite le rôle de chacun des accusés. D'abord, Ricklin. « C'est, dit-il, celui qui écrivait, en 1925, à un de ses amis : « L'Alsace s'est donnée à la France comme une prostituée. » (Murmures).

A la fin de la guerre, Ricklin songeait à faire des Alsaciens des sujets bavarois. Vous vous en souvenez ! Toujours, depuis, il a poursuivi le même but séparatiste.

» Voyons maintenant le rôle de Schall. Il fut l'extrémiste du parti, l'organisateur des « Schutztruppen ».

Hauss, Wurtz, d'autres accusés, se voient consacrer, par M. Fachot, quelques pages du réquisitoire écrit, où sont en quelque sorte résumées les présentations des accusés faites dans l'acte d'accusation.

Après une suspension de séance de midi à 14 h. 15, le procureur termine son réquisitoire. Il montre que Rossi a mis au service de l'autonomisme toute son activité, et affirme que l'« Erwinia », fondée par l'abbé Fasshauer, le fut avec l'argent de l'étranger. Enfin, il conclut en ces termes : « L'Alsace ne peut vivre que dans l'Allemagne ou dans la France. Dans l'Allemagne, ah ! elle n'existerait pas longtemps. Et un tel retour, croyez-vous qu'il se passerait sans heurts ? Ce serait de nouveau la lueur rouge, le choc des nations, et cela nous ne le voulons pas. La Justice est là. Jurés français, pour vous, le jour de gloire est arrivé. Debout pour la Patrie contre la trahison ! » Cette péroraison est accueillie d'une salve formidable d'applaudissements.

Après une suspension d'audience, Me Isaeglé commence sa plaidoirie. Il s'attache surtout à détruire les arguments juridiques de l'accusation et à montrer qu'il n'y a en aucun complot.

Les plaidoiries continueront aujourd'hui. Le verdict pourra être connu mercredi dans la soirée.

FEUILLETON DU 22 MAI 1928. — N° 37

LES DEUX FRANGINES

grand roman d'aventures et d'Amour par Pierre Decourcelle

Des hommes, surtout, quelques-uns portant à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur, financiers ou membres de conseils d'administration de sociétés industrielles ayant leur siège à Bruxelles et se rendant à une assemblée ; quelques couples de Hollandais regagnant Amsterdam ; des négociants belges, et quelques Anglais, naturellement, rejoignant leur patrie par Ostende.

Davenesle fit un signe à un employé, lui donna un louis et lui dit qu